

Coyolles, le 15 mai 2020

Chers Coyollais, Chères Coyollaises,

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui touche actuellement notre pays et notre commune, la Région Haut-de-France a décidé de fournir à la commune de Coyolles des masques de protection.

Ces masques seront à retirer en mairie (Salle du Conseil Rdc de la Mairie).

Lundi 18 mai 2020 de 9h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00 et aux jours et heures de permanence de mairie (mardi et jeudi de 13h30 à 17h30).

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, appeler le 06.80.12.72.77 ou par courriel à coyolles@wanadoo.fr

Le nombre de masques fourni sera d'un masque réutilisable et de 10 masques jetables par adulte (+ de 18 ans) dont la résidence principale se situe à Coyolles. Pour les résidences secondaires, la commune fournira des masques selon les disponibilités.

La commune de Coyolles a également choisi de fournir un masque réutilisable supplémentaire par adulte. Dès réception de la commande, nous vous informerons de sa disponibilité.

Ces masques viennent en complément des gestes barrière et de distanciation physique visant à limiter la propagation du virus, à condition d'être utilisé et manipulé comme il faut. Néanmoins, ces dotations ne suffiront pas dans la durée. Cela signifie que chacun devra compléter ces distributions par ses propres moyens.

L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour que cette phase de déconfinement se passe dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées, je vous invite à rester prudent et à prendre soin de vous et de vos proches.

Pour le conseil municipal,
Le maire, Robert NELATON